

Jésus-Christ sera accusé de lèse-majesté, accusation qu'il confirmera lui-même. Nous lisons au Chapitre XVIII, de St. Jean : " Pilate étant donc entré dans le prétoire, et ayant fait venir Jésus, lui dit : vous êtes le roi des Juifs ? " Jésus lui répondit : dites-vous cela de vous-même, ou si d'autres vous l'ont dit de moi ? Pilate répondit : Est-ce que je suis Juif ? Ceux de votre nation et les princes des prêtres vous ont traduit devant moi : qu'avez-vous fait ? " Jésus répondit : *mon royaume n'est pas de ce monde.* — Avant d'aller plus loin arrêtons-nous à ce texte profond dont on a étrangement abusé et dont on abuse encore tous les jours, en lui donnant un sens aussi opposé à la pensée de Jésus-Christ qu'elle le met en contradiction avec lui-même, ce qui, certes, n'est pas très-flatteur pour notre Sauveur. Jésus dit : *mon royaume n'est pas de ce monde, regnum meum non est de hoc mundo*; et bien que l'on sache que la particule latine *de* ne renferme que l'idée d'origine, l'on veut cependant à tout prix faire dire à Notre Seigneur *mon royaume n'est pas dans ce monde*, comme s'il eût dit : *regnum meum non est in hoc mundo*. Or, est-il rien de plus absurde que de s'obstiner à trouver dans une phrase de cinq mots une signification que ni le sens littéral, ni le sens large, ne saurait le moins du monde comporter ? Entre l'idée qu'une chose *vient de* tel endroit, et l'idée qu'elle *est dans* cet endroit, il y a une distance que la mauvaise foi seule peut-être de force à faire disparaître. Lorsque Pierre, d'origine Québécoise, dit à Jacques qu'il rencontre dans Montréal : *Je ne suis pas de Montréal*, Jacques ne serait-il pas le plus ridicule des hommes s'il voulait comprendre à tout prix que Pierre lui dit *qu'il n'est pas en ce moment dans Montréal* ?

Le royaume de Jésus-Christ n'est pas de ce monde, de même que lui-même n'est pas de ce monde. Sa royauté ne lui vient pas de ce monde, mais de Celui qui l'a envoyé. Lorsque le Sauveur dit aussi : *Je ne suis pas de ce monde, mon Eglise n'est pas de ce monde, mes disciples ne sont pas de ce monde*, il faudrait donc conclure qu'il n'était pas dans le monde lorsqu'il parlait de la sorte, que l'Eglise n'existait pas sur cette terre, et que ses disciples qui le suivaient n'étaient que des mythes ? Voilà les conséquences d'une interprétation que même des gens qui se disent sérieux, ont adoptée, soutenue, défendue à tort et à travers ; tant il est vrai qu'il n'y a pas d'absurdités où l'esprit humain ne puisse tomber dès qu'il oublie de marcher de pair avec la vérité et le bon sens.

Pilate qui n'avait aucune raison de comprendre le contraire de ce que lui disait Jésus, donna à ses paroles le sens qu'elles comportent tout naturellement, et il répartit : " Vous êtes donc roi ? " Jésus répondit : " Vous l'avez dit, je suis roi ; c'est pour cela que je suis né et que je suis venu dans le monde. " Ainsi Notre Seigneur ne craint pas l'accusation des Juifs. Après avoir fait connaître qu'il ne tient pas sa royauté de la terre, il déclare carrément qu'il est roi : Et où est-il roi ? Sur la terre, dans ce monde : " C'est pour cela que je suis venu dans ce monde. "

S'il ne se fut agi d'une royauté temporelle aussi bien que spirituelle, assurément Pilate, en qui le sens des choses spirituelles était loin d'être développée, n'aurait pas compris Jésus, et il n'aurait pas dit ensuite aux Juifs : " Vous voulez donc que je vous délivre le roi des Juifs. "

" Crucifierai-je votre roi ? " C'est aussi dans le même sens que les Juifs le comprenaient lorsqu'ils répondirent : " Nous n'avons point d'autre roi que César... nous ne voulons pas que celui-ci règne sur nous. "

Il est très-remarquable que les Juifs demandèrent la condamnation du Sauveur pour deux causes bien distinctes, d'abord, parce qu'il s'est dit fils de Dieu, ou, à cause de sa royauté divine : " Nous avons une loi ; et selon cette loi il doit mourir, parce qu'il se dit fils de Dieu ; " (1) ensuite parce qu'il s'est fait roi contre César, ou, à cause de sa royauté temporelle : " Si vous délivrez cet homme, vous n'êtes pas ami de César. Pilate ayant entendu ce discours, fit mener Jésus hors du palais et s'assit sur son tribunal... il dit aux Juifs : voici votre roi. Mais ils criaient : ôtez-le, ôtez-le, crucifiez-le. Pilate leur dit : crucifierai-je votre roi ? Les princes des prêtres répondirent : nous n'avons point d'autre roi que César. "

Tout cela prouve de la manière la plus évidente que Jésus est roi, roi sur la terre, roi temporel, mais de ceux qui l'ont acclamé, qui l'ont reconnu, qui croient en la vérité et qui écoutent sa voix. Mais comme son Eglise n'a encore d'autre lieu public reconnu que le temple de Jérusalem, Jésus traverse la ville dans la pompe de sa royauté, et se rend au temple pour y exercer son pouvoir royal ; il y exerce la souveraine magistrature, il chasse les usuriers et les vendeurs du temple, il réprime publiquement le désordre ; il fait la fonction de roi temporel, et remplit le premier devoir d'un roi, qui est de faire respecter Dieu et de réprimer les vices et les crimes publics. L'on pourra dire que Jésus a agi comme roi-pontife dans cette circonstance : nous l'admettons volontiers, puisqu'il est à la fois roi et pontife, mais cela n'empêche pas qu'il ait agi comme roi, qu'il ait exercé son autorité royale en même temps que sacerdotale.

UN SOLDAT DU PAPE.

(à suivre).

(1) XXII, 25, 26.

Naissance et décès.

En cette ville, le 23 septembre dernier, M. Aldéric Fortier, ancien zouave pontifical, devenait père d'une fille. Le lendemain, l'enfant était emportée au ciel par les anges, ayant été baptisée et ayant reçu les noms Bernadette-Marie-Louise-Yvonne.